

Repenser la centralisation napoléonienne : Les Pyrénées, 1799-1815, avec Christine Dousset-Seiden

Présentation

Philippe Chométy

Bienvenue dans l'émission littéraire des Presses universitaires du Midi. Je suis ravi de vous accueillir pour ce nouveau numéro de *Midi Livres*.

C'est une émission dans laquelle nous essayons de donner envie à nos auditeurs, tout simplement, de lire des ouvrages en sciences sociales et humaines sur des thèmes variés, parfois inattendus, et de découvrir ou de mieux connaître celles et ceux qui les écrivent.

Avec nous, une enseignante chercheuse, Christine Dousset-Seiden, maîtresse de conférences émérite en histoire moderne de l'Université de Toulouse Jean Jaurès, rattachée au laboratoire FRAMESPA (France Amériques Espagne Sociétés Pouvoirs Acteurs), dont les travaux portent notamment sur l'impact de la Révolution française sur la société toulousaine, et qui a codirigé la thèse de Shota Fujihara, consacrée aux systèmes de gouvernement local dans le département des Hautes-Pyrénées sous le régime napoléonien.

Elle a très aimablement accepté de venir aujourd'hui nous présenter, en son absence, l'ouvrage de Shota Fujihara, qui est maître de conférences à l'Université d'Hiroshima.

Un grand merci à vous, Christine Dousset-Seiden, d'avoir répondu à notre invitation.

Christine Dousset Seiden

C'est moi qui vous remercie de me donner l'occasion de présenter l'ouvrage de Shota Fujihara, qui vit et réside actuellement au Japon, ce qui explique son absence, mais qui a vécu plusieurs années à Toulouse lorsqu'il préparait sa thèse que j'ai eu le plaisir de codiriger avec Jean-Marc Olivier.

Un territoire périphérique et hétérogène

Philippe Chométy

Avec ce livre intitulé *Repenser la centralisation napoléonienne : les Pyrénées, 1799-1815*, Shota Fujihara s'intéresse à l'émergence d'un véritable système de gouvernement local sous le régime napoléonien.

Pourquoi le département des Hautes-Pyrénées, situé à la marge de l'espace national, se révèle-t-il si pertinent pour analyser les mécanismes de la centralisation napoléonienne ?

Christine Dousset Seiden

Je dirais tout simplement parce que, justement, la centralisation n'est pas une évidence dans ce territoire, à la différence d'autres régions françaises. Le petit département des Hautes-Pyrénées est une zone périphérique, à la fois par son éloignement vis-à-vis de Paris et par le fait qu'il s'agit d'une zone frontalière, dans laquelle les échanges sont très nombreux avec l'Espagne.

D'autre part, c'est un espace qui est assez hétérogène. D'un côté parce qu'il y a une partie du territoire qui est composée de zones très montagneuses, et d'une autre côté parce qu'on y a regroupé, au moment de la formation du département, plusieurs entités différentes, de petites entités politiques qui avaient une forte autonomie politique avant la révolution, sous l'Ancien Régime.

Tous cet ensemble de caractéristiques explique que le processus de construction de l'État-nation y est moins évident que dans d'autres régions. À tel point que dans des travaux plus anciens, l'historien Jean-François Soulet avait pu qualifier la société pyrénéenne au XIX^e siècle, de « société en dissidence », en se référant en particulier aux Hautes-Pyrénées.

Le système des notables

Philippe Chométy

Dans son ouvrage, Shota Fujihara propose une réflexion approfondie sur la construction de l'État-nation en France, en s'intéressant non seulement à l'architecture administrative centralisatrice mise en place sous le régime napoléonien, mais aussi à la manière dont cette structure a réellement fonctionné sur le terrain.

Il explore notamment les mécanismes par lesquels les décisions prises par le pouvoir central étaient relayées et parfois adaptées, je suppose, par l'administration locale, jusqu'aux populations rurales.

Sur quoi repose, concrètement, le fonctionnement du régime napoléonien dans les territoires ?

Christine Dousset Seiden

Il faut bien comprendre que le régime napoléonien innove en 1800 avec la création des préfets, qui sont la pièce maîtresse du système de centralisation étatique. Ce sont les agents de l'État qui sont dotés, localement, de pouvoirs très importants, et qui sont secondés par quelques petites, toutes petites administrations.

Avec cette innovation, le régime napoléonien rompt avec ce qui avait été créé dix ans auparavant, au début de la Révolution, c'est-à-dire un système différent de ce qui existait auparavant sous l'Ancien Régime. L'innovation révolutionnaire, c'était de créer de nouveaux territoires, un nouveau découpage territorial, avec notamment les communes et le département, et de confier l'administration de ces territoires à des collèges, à un système collégial de citoyens élus par leurs concitoyens.

Napoléon rompt avec cette innovation pour créer un système beaucoup plus vertical dans lequel les préfets nomment les maires des petites communes et le Premier Consul nomme les maires des grandes villes. Mais ce système, pour fonctionner, a besoin de la participation des notables locaux pour pouvoir transmettre les informations, les ordres et avoir un retour des populations locales.

Philippe Chométy

C'est ce que l'auteur appelle le système des notables ?

Christine Dousset Seiden

Voilà, le système des notables, c'est le fait que le pouvoir a besoin de relais, et ces notables sont, justement, les relais.

Tout le propos de Shota Fujihara, notamment dans sa première partie, c'est d'étudier comment se déroule cette participation. Il montre par exemple la collaboration des notables avec le préfet et son personnel dans certaines instances comme la Société d'agriculture. Il montre comment ces notables s'investissent au sein du Conseil Général du département, même si celui-ci n'a qu'un rôle réduit. Il s'intéresse évidemment beaucoup au rôle des notables comme maires ou membres des conseils municipaux au sein des communes, qui sont vraiment le territoire de base et essentiel.

Dans le cadre des communes, il montre aussi comment il y a une distinction quand même très nette, très forte, en ce qui concerne les notables, entre les notables des villes, comme Tarbes par exemple, pour le département, et ceux des villages. Des différences qui tiennent à la sociologie, on n'est pas du tout au même niveau de richesse, de formation et de respectabilité. Ce qui se reflète également dans le fait que les maires des villages s'intéressent d'abord à la gestion des intérêts locaux de la collectivité à laquelle ils appartiennent, et défendent d'abord ces intérêts.

Un des autres apports intéressants de la thèse de Shota Fujihara, c'est qu'il montre quelque chose qui existe de fait, mais qui n'était pas prévu dans les textes législatifs. C'est le fait que les chefs-lieux de cantons, dans le cadre du département des Hautes-Pyrénées, jouent en quelque sorte le rôle d'intermédiaire, entre les villes d'un côté et les villages de l'autre, entre les notables des villes et les notables des villages. Ce rôle est d'autant plus important que, dans la partie montagneuse du département, le découpage cantonal reprend assez largement les territoires anciens, qui étaient les communautés de vallées, qui existaient jusqu'à la Révolution française et qui étaient de véritables entités politiques. Il le fait apparaître de manière très claire.

Refus de contrôle et dénigrement

Philippe Chométy

Au-delà de l'analyse du système des notables que vous venez de décrire, Shota Fujihara accorde une attention particulière au peuple lui-même en tant qu'acteur et objet du pouvoir napoléonien. Il s'intéresse notamment aux populations montagnardes, souvent perçues à l'époque comme vivant en marge des normes sociales. En quoi l'étude de ces populations montagnardes permet-elle de mieux comprendre les logiques de contrôle social mises en place sous le régime napoléonien ?

Christine Dousset Seiden

À l'époque qui nous intéresse, à l'époque napoléonienne, les populations pyrénéennes refusent le contrôle étatique dans deux domaines très importants.

D'un côté, la conscription, qui est quelque chose de récent mais qui est essentiel pour le régime napoléonien, qui est presque tout le temps en guerre. Les jeunes hommes ont tendance à fuir par ce qu'on appelle l'insoumission, avec, souvent, la complicité non seulement des familles, mais aussi des communautés et des petits notables, notamment des maires. Ce comportement peut aboutir à des moments de rébellion ouverte contre la gendarmerie, lorsque l'on essaie de

réprimer les insoumis.

L'autre domaine dans lequel on constate un refus assez massif, c'est le contrôle de la frontière. Parce que on est dans une région qui n'est pas du tout une frontière imperméable. C'est au contraire une zone d'échanges très anciens et réguliers de part et d'autre des montagnes, notamment à travers les migrations saisonnières. Les populations ont donc tendance à refuser ce qu'elles voient comme une immixtion de l'État, parce que cela perturbe la vie des communautés rurales, et parce que cela nuit aux intérêts des habitants.

Pour les autorités, à la fois les représentants de l'État et les notables des villes les plus importantes, qui appartiennent soit à la noblesse soit à la bourgeoisie, ces comportements sont vus comme des comportements de « gens sauvages », « non civilisés », etc.

Philippe Chométy

Les montagnards sont des « sauvages » ?

Christine Dousset Seiden

C'est tout à fait l'image que l'on s'en fait à cette époque.

Shota Fujihara montre comment, à partir de cette situation d'opposition, se crée tout un jeu, beaucoup plus complexe qu'on pourrait le penser, entre l'État, les notables et le peuple. Un jeu qui oscille, suivant les moments, suivant les thématiques, les domaines, entre une centralisation autoritaire ou, au contraire, davantage d'autonomie, entre des formes d'autoritarisme ou au contraire des formes davantage marquées par la souplesse.

La périphérie et le centre, ou la longue histoire de la construction de l'État-nation

Philippe Chométy

Le livre de Shota Fujihara paraît dans la collection « Méridiennes », dirigée par Damien Carraz.

À la lumière de cette étude centrée sur un territoire précis et une période charnière, que nous apprend l'exemple napoléonien sur les formes d'intégration politique et sociale à l'échelle nationale ? Peut-on y voir les prémices de tensions ou de dynamiques qui traversent encore la relation entre centre et périphérie aujourd'hui ?

Christine Dousset Seiden

La relation entre centre et périphérie, c'est une histoire très longue, de très longue durée. Le moment napoléonien est un moment très important, mais il n'est ni le point de départ ni l'aboutissement.

Historiquement, la France s'est construite, à la différence d'autres pays voisins, autour de l'État, qui a imposé aux populations sa justice d'abord, le prélèvement de l'impôt, plus tard la levée des hommes pour la guerre.

Les populations n'ont pas réagi, en France, de manière uniforme, suivant les territoires ou les catégories sociales, ni de manière spontanée. L'État a usé à différentes périodes de contraintes et de violences, tout en déniait aux populations leur légitimité à refuser ce nouvel ordre, en leur déniait notamment des formes de rationalité. D'où l'image, par exemple, des « enfants » ou des « sauvages », comme on le disait tout à l'heure.

C'est donc une très longue histoire, qui se poursuit, et qui ne peut pas être enfermée dans les clivages politiques traditionnels entre la gauche et la droite, qui est différente. Une histoire qu'il ne faut pas non plus voir, je pense, de manière téléologique.

Philippe Chométy

Téléologique, qu'est-ce que cela signifie ?

Christine Dousset Seiden

C'est-à-dire une histoire linéaire qui irait dans un but, qui serait une histoire qui irait comme une sorte de progrès.

Il faut aussi souligner, ce qui, pour le coup, n'était pas vraiment le propos de Shota Fujihara, que dans cette histoire de la construction de l'État-nation, l'État a aussi besoin d'éléments intégrateurs, il n'utilise pas que la contrainte. Il n'utilise pas non plus que la négociation avec des élites, comme les notables de l'époque napoléonienne à qui il donne un certain nombre d'avantages. Il a besoin aussi de vecteurs d'unification, y compris sur le plan symbolique. Cela peut passer par la religion, par la personne du roi, par l'école, ou par d'autres symboles. Cette histoire-là, c'est une histoire qui se poursuit, qui ne s'est pas arrêtée.

Philippe Chométy

Jusqu'à aujourd'hui ?

Christine Dousset Seiden

Oui, mais dans des contextes évidemment différents, avec d'autres vecteurs et désormais d'autres cadres politiques supranationaux, comme l'Europe par exemple.

Conclusion

Philippe Chométy

Merci infiniment Christine Dousset-Seiden d'être venue nous voir. *Repenser la centralisation napoléonienne : Les Pyrénées, 1799-1815*. C'est l'ouvrage de Shota Fujihara, que vous avez accepté de nous présenter aujourd'hui. J'ai été très heureux de vous recevoir.

Christine Dousset Seiden

Merci beaucoup, ça a été un grand plaisir pour moi aussi.

Philippe Chométy

Vous pouvez retrouver *Repenser la centralisation napoléonienne : les Pyrénées, 1799-1815* sur le site des Presses universitaires du Midi.

Cette émission a été réalisée avec l'appui de la Maison de l'Image et du Numérique de l'Université de Toulouse Jean Jaurès et des Presses universitaires du Midi.

On se retrouve très vite pour un prochain numéro de Midi Livres !